

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit février à 10 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Carole CAUSSADE, Nathalie GALLATO, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, Peggy VERGARA et Mr Cyril COTONAT.

Excusés : Mme Christine MARTINEZ, Mr Richard SIORAK

Absents : Mrs Franck LILLE, Denis TECOUERES.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

Après lecture du procès-verbal du 14 décembre 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1) Vente partie d'un chemin rural

Suite à la demande de Mr Torrent Antoine d'acquérir une partie du chemin rural n°19 dit du Lista, le conseil accepte à l'unanimité que la mairie prenne les mesures nécessaires à la vente de cette partie du chemin rural qui ne dessert plus aucune parcelle et est enclavée dans la propriété de Mr Torrent Antoine.

2) Projet couverture du parking de la salle-des-fêtes

Mr le maire nous fait part qu'il est nécessaire d'effectuer une publicité de 15 jours pour une ouverture de marché de ce projet afin de choisir une entreprise

La délibération proposée est approuvée à l'unanimité.

3) ZAENR

Suite à la demande de la DDT, il est demandé de définir plus précisément le zonage de notre commune. Les zones sont étendues à l'ensemble de la commune et maintien les mêmes exclusions que dans la précédente délibération.

4) Rénovation de la mairie- 2^{ème} tranche

Mr Yannick Dupuy du SIVOM de Miélan-Marcillac a validé la modification relative au chauffage, Aussi il est prévu 3 radiateurs de 1500w dans la salle du conseil, 2 radiateurs de 1500w dans la salle des associations et 1 radiateur de 1000w dans les sanitaires et le local.

Les travaux de maçonnerie commenceront en juillet 2025.

5) Village d'avenir - tableaux + retour visite de P.Arnaud et A.Lacoste

Mr le maire nous fait part du conseil de Mme Elsa Brissonneau, conservatrice des antiquités et des objets d'arts du département du Gers, de faire classer les tableaux afin d'obtenir 50% de subvention de la DRAC. Il est également possible de cumuler des subventions avec la DSIL. Le conseil accepte à l'unanimité.

Mr le maire nous fait part du compte rendu de Mr Arnaud et Mr Lacoste concernant la restauration de l'église Saint André.

6) Point et propositions des commissions

- Voirie :
 - Mr Da Costa du SIVOM de Miélan-Marcillac dot faire un rapport des points de curage à faire
 - La programmation relative à la campagne du point à temps sera réalisée début mars
 - La société Bouygues doit effectuer la remise en état du chemin du lista
- Vie du Village :
 - Repas de séniors reporté en octobre
 - Déplacement à Quintenic dans le cadre du projet de jumelage du 7 au 11 mai
 - Subventions aux associations ladevéziennes sont renouvelées
- Espaces publics
 - Attribution d e3 arbustes par « Villes et Villages Fleuris »
 - Abattage des arbres couchés chemin de Boutigué
 - Nettoyage du lavoir de St André et peinture extérieure
 - Entretien de la croix, chemin de la Croix
 - Implantation d'une jachère fleurie.
 - Achat et installation d'une pompe pour le puit communal

7) Prévision achats 2025

Mr le Maire soumet au conseil une liste d'achats :

Remplacement du chauffe-eau dans l'atelier pour un montant de 578.45€ TTC

Achat d'un tracteur tondeuse pour un montant de 6792€ TTC

Ces devis sont validés à l'unanimité.

Mr le Maire nous fait part de l'augmentation de la cotisation du SDIS de 392.18€, ainsi que de l'augmentation du contrat de Bionest de 390€ TTC.

Par ailleurs il est nécessaire de remplacer les électrodes et la batterie du défibrillateur pour un montant de 264.30€ TTC.

8) Point recensement

Le recensement est en cours sur la commune et se termine le 15 février 2025.

9) Point jumelage

Mr le Maire doit envoyer une information à l'ensemble des administrés, afin de connaître les personnes qui seraient intéressées par le déplacement à Quintenic.

Questions diverses :

- Possibilité d'un concert cet été à l'église St Laurent

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Ont signé,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Eliane DUFFAU

Cyril COTONAT